

Ne doit pas être diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, en Australie et au Japon

Nanterre (France), le 17 mars 2021

FAURECIA LANCE UNE ÉMISSION OBLIGATAIRE SENIOR VERTE DE 400 MILLIONS D'EUROS ET DE MATURITÉ 2029 (LES "OBLIGATIONS VERTES")

Faurecia annonce aujourd'hui son intention de lancer une émission de 400 millions d'euros d'Obligations senior Vertes à échéance 2029. Elle constitue la première émission d'obligations vertes de Faurecia, réalisée dans le cadre du [Green Bond Framework](#) mis en place par le Groupe en mars 2021.

Faurecia utilisera le produit net de l'offre des Obligations Vertes pour financer ou refinancer, en tout ou en partie, des projets « verts » éligibles conformément à son *Green Bond Framework*.

Dans le cadre de l'offre des Obligations Vertes, Faurecia a publié certaines informations destinées aux porteurs potentiels des Titres. Une copie de ces informations est disponible sur le lien ci-après ([Annexe A](#)).

Le lancement de cette première obligation verte s'inscrit pleinement dans l'engagement de Faurecia en faveur de la mobilité durable, et en particulier dans l'ambition du Groupe d'investir dans la mobilité hydrogène qui prend de l'ampleur dans le monde. D'ici 2030, Faurecia estime que 2,5 millions de véhicules particuliers et utilitaires seront produits, représentant un marché de 17 milliards d'euros.

Grâce à d'importants investissements en R&D, production, partenariats et acquisitions, Faurecia est idéalement positionné pour devenir un leader mondial tant dans les systèmes de stockage et de distribution d'hydrogène, que dans les piles à combustible et les systèmes associés à travers Symbio, sa joint-venture avec Michelin. Les ventes commenceront à s'accélérer à partir de 2022 pour atteindre 500 millions d'euros en 2025 et plus de 3,5 milliards d'euros en 2030.

Le *Green Bond Framework* a été revu par ISS ESG, fournisseur de la « [Second Party Opinion](#) », qui a évalué la contribution de l'obligation verte de Faurecia aux Objectifs de Développement Durable définis par les Nations Unies comme ayant une « Contribution significative » aux objectifs «Énergie Propre et Abordable» et «Action pour le climat».

Contacts

Media

Eric Fohlen-Weill
Head of Corporate Communications
Tel: +33 (0)1 72 36 72
Eric.fohlen-weill@faurecia.com

Analysts/Investors

Marc Maillet
Head of Investor Relations
Tel: +33 (0)1 72 36 75 70
marc.maillet@faurecia.com

À propos de Faurecia

Fondé en 1997, Faurecia est devenu un acteur majeur de l'industrie automobile mondiale. Avec 266 sites industriels, 39 centres de R&D et 114 000 collaborateurs répartis dans 35 pays, Faurecia est un leader mondial dans ses quatre domaines d'activités : Seating, Interiors, Clarion Electronics et Clean Mobility. Son offre technologique forte fournit aux constructeurs automobiles des solutions pour le Cockpit du futur et la Mobilité durable. En 2020, le Groupe a réalisé 14,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Faurecia est coté sur le marché Euronext Paris.

Pour en savoir plus : www.faurecia.com

AVIS IMPORTANT

Ce document ne constitue pas une offre de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les obligations émises par Faurecia (les "Obligations") ne pourront être vendues aux Etats-Unis que si elles sont enregistrées en vertu du Securities Act ou si elles sont exemptées d'enregistrement. L'offre d'Obligations décrite dans le présent communiqué de presse n'a pas été, et ne sera pas, enregistrée au titre du Securities Act. En conséquence, toute offre ou vente des Obligations ne pourra être effectuée que dans le cadre d'une opération bénéficiant d'une exemption à l'obligation d'enregistrement au titre du Securities Act.

La diffusion de ce document dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Ce document ne peut pas être diffusé au Canada, au Japon ou en Australie. Les informations contenues dans ce document ne constituent pas une offre de valeurs mobilières au Canada, au Japon ou en Australie.

La promotion des Obligations au Royaume-Uni est restreinte par le Financial Services and Markets Act 2000 (le "FSMA"), par conséquent, les Obligations ne feront pas l'objet de publicité au public au Royaume-Uni. Le présent document est adressé et destiné uniquement aux personnes (i) disposant d'une expérience professionnelle en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (l' "Ordonnance") (ii) étant des personnes entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») de l'Ordonnance, ou (iii) étant des personnes à qui une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du FSMA) dans le cadre de l'émission ou de la vente de valeurs mobilières pourrait être autrement légalement adressée (toutes ces personnes étant désignées ensemble comme les « personnes concernées »). Ce document est adressé uniquement à des personnes concernées et aucune personne autre qu'une personne concernée ne doit utiliser ou se fonder sur ce document.

L'offre et la vente des Obligations seront effectuées conformément à une exemption, prévue par le Règlement Prospectus, de l'obligation de produire un prospectus pour les offres de valeurs mobilières. Ce document ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement UE 2017/1129 (le "Règlement Prospectus") ni une offre au public.

Professionnels MIFID II / Uniquement pour contreparties éligibles / Absence de documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance - Le marché cible du producteur (obligations de gouvernance en matière de produits au titre de MIFID II) est uniquement limité aux contreparties éligibles et aux clients professionnels (tous canaux de distribution). Il n'a pas été préparé de documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance, les Obligations n'étant pas distribuées à des clients de détail au sein de l'EEE.

Professionnels MIFIR / Uniquement pour contreparties éligibles / Absence de documents UK d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance - Le marché cible du producteur (obligations de gouvernance en matière de produits au titre de MIFIR) est uniquement limité aux contreparties éligibles et aux clients professionnels (tous canaux de distribution). Il n'a pas été préparé de documents UK d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance, les Obligations n'étant pas distribuées à des clients de détail au sein du Royaume Uni.

Ni le contenu du site internet de Faurecia, ni le contenu de tout site internet accessible par hyperlink depuis le site de Faurecia, ne sont inclus ou font partie de ce communiqué. La distribution de ce communiqué dans toute juridiction peut être légalement restreinte. Les personnes en possession de ce communiqué doivent s'informer et respecter de telles restrictions. Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation du droit des valeurs mobilières de la juridiction en question.

Aucune somme d'argent, valeur mobilière ou autre considération n'est sollicitée par ce communiqué et, si

envoyée en réponse aux informations contenues dans ce communiqué, aucune somme d'argent, valeur mobilière ou autre considération ne sera acceptée.